

Gisèle Halimi
Choisir la cause des femmes
102 rue Saint-Dominique
Paris 75007

Chère Madame,

Vous avez souhaité m'interpeller sur les droits des femmes et je vous en remercie.

Tout d'abord, je tiens à saluer le travail mené par l'association Choisir la cause des femmes depuis plus de 40 ans.

Votre action s'inscrit dans ce mouvement féministe qui a forcé la reconnaissance des droits des femmes et mis en route d'importants changements sociaux. C'est en grande partie à ce mouvement, à toutes les femmes et les hommes qui l'ont porté et continuent de le porter, que l'on doit l'impressionnante évolution qui, s'accéléralant en l'espace de quelques générations, a commencé à infléchir les comportements et à arracher les premières réformes.

En 2012, on aurait tort de croire que l'égalité est acquise et que la conquête de l'émancipation des femmes et des hommes dans l'égalité est achevée. Je suis bien conscient, et l'histoire nous l'a montré, que la crise économique, sociale, et la montée des intégrismes de tout ordre qu'elle suscite, frappent et menacent en premier lieu les femmes et leurs droits.

L'arrivée de la gauche au pouvoir, si je suis élu, ouvrira un nouveau champ de conquêtes pour les droits des femmes et l'égalité. Elles répondront à trois exigences et aspirations : autonomie, égalité et dignité.

Il faut maintenant passer de l'égalité des droits à l'égalité réelle. Notre pays ne progressera pas si plus de la moitié de la société continue à être discriminée et freinée dans sa lutte pour l'émancipation. L'égalité entre les personnes est la garantie de la liberté, de l'émancipation individuelle, et du progrès collectif. C'est ma conviction.

Vous trouverez à la suite mes réponses à vos questions relatives à l'égalité femmes-hommes.

1- L'accès à l'information à la contraception et à l'IVG sont des droits reconnus en France. Mais l'accompagnement de la loi laisse à désirer et ces droits sont inégalement appliqués.

L'accès à l'IVG, n'est pas garanti sur tout le territoire, et de fortes disparités existent. Les délais d'attente peuvent contraindre certaines femmes à s'orienter vers des structures privées qui pratiquent des dépassements d'honoraires ou à se rendre à l'étranger pour pouvoir avorter. D'importants reculs dans l'accès aux soins sont à déplorer, notamment en raison de la loi HPST Hôpital Patient Santé Territoire. Cela ne peut être toléré.

Les femmes se sont battues pour disposer librement de leur corps et les avancées qu'elles ont acquises, en matière d'accès à la contraception, aux centres IVG mais aussi aux maternités, doivent être consolidées.

Je ferai respecter la loi qui oblige chaque structure hospitalière à disposer d'un centre IVG et je défendrai l'accès à l'IVG dans les délais prévus par la loi Aubry. L'IVG sera remboursée à 100%. La formation des médecins comprendra au moins un module sur l'IVG, la contraception et le genre.

2- L'autonomie financière et l'égalité professionnelle, qui permettent de concrétiser l'indépendance et l'émancipation des femmes, passent aussi par un partage équilibré de la parentalité. Cela n'est pas le cas aujourd'hui et cette situation pèse lourdement sur les femmes. C'est pourtant une aspiration forte des mères comme des pères.

La montée en charge du travail des femmes ne s'est pas accompagnée d'une réorganisation en profondeur de la société et le manque de places de gardes pour les jeunes enfants reste un obstacle majeur à la bonne articulation entre les temps de vie personnelle et de vie professionnelle et à l'égalité femmes/hommes. Encore aujourd'hui, le plus souvent, ce sont les femmes qui mettent leur carrière entre parenthèses pour garder leurs enfants ou accompagner un parent en situation de dépendance.

Pour toutes les femmes, qui assument davantage les charges liées à l'éducation des enfants, mais surtout pour celles qui doivent les assumer seules, il est essentiel de mettre en place un service public de la petite enfance et de transformer le partage différencié et inégal des rôles au sein des familles, dès la naissance de l'enfant.

La réforme du congé parental et du congé paternité sera abordée rapidement après l'élection présidentielle. C'est un sujet qui me tient à cœur : n'oublions pas que c'est la Gauche, sous le gouvernement Jospin, qui a créé le congé paternité, valorisant le fait que l'éducation des enfants ne relève pas exclusivement du domaine des mères.

Le congé paternité évoluera vers un congé d'accueil de l'enfant, mieux rémunéré et plus long, en fonction des discussions avec les partenaires sociaux. La société fera ainsi évoluer le rôle des pères et des mères, vers plus d'égalité. Et je souhaite que le congé parental soit raccourci et partagé de manière plus équitable par chacun des deux parents.

3- La possibilité pour un migrant, séjournant légalement sur notre sol, de faire venir sa famille a été fortement restreinte depuis 2002. Pourtant, le droit au respect de la vie privée et familiale est un droit protégé par les conventions internationales.

S'il est nécessaire de veiller à ce que le conjoint et/ou les enfants puissent bénéficier de conditions de vie décentes une fois arrivés sur notre sol, ces conditions ne doivent pas constituer une entrave au respect de ce droit fondamental.

Je m'engage à ce que le droit à une vie familiale normale soit assuré et consolidé.

FRANÇOIS HOLLANDE 2012

4- Humaniste, homme de gauche, et féministe, je me place aux côtés de celles et ceux qui pensent pour demain une société sans prostitution, et entendent agir dès aujourd'hui pour la construire. Comme j'ai pu le dire à plusieurs reprises, j'entends combattre une triple exploitation: l'exploitation sexuelle des femmes par les hommes, l'exploitation sexuelle des femmes des pays du sud et de l'est par les hommes des pays du nord et l'exploitation sexuelle des femmes en situation de précarité.

La politique publique que j'entends mener conduira la France à redoubler d'efforts dans la lutte contre un système qui s'appuie largement sur les réseaux de prostitution et de traite des êtres humains. Cela passera notamment par une meilleure coordination des Etats concernés au niveau européen et international. En outre, les actions d'accompagnement et de réinsertion sociale et professionnelle des personnes prostituées seront favorisées, notamment via des associations, dont je salue le remarquable travail de terrain.

Il conviendra dans le même temps de mener une politique de prévention ambitieuse. J'engagerai une réflexion sur la responsabilisation des clients de personnes prostituées et la sensibilisation des publics à l'exploitation sexuelle, et je soutiendrai les initiatives en ce sens. Si chacun est libre de disposer de son corps, les droits humains et la dignité humaine sont incompatibles avec le fait qu'une personne ait le droit de disposer librement du corps d'une autre personne parce qu'il a payé.

Enfin, la sensibilisation de toute la société et l'éducation des jeunes doit être une priorité pour construire une société d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes. Je souhaite que nos enfants grandissent dans le respect mutuel, pratiquent une sexualité respectueuse de l'autre, en prenant conscience de l'assignation des rôles sociaux pour se construire en toute liberté.

5- Les violences sexistes sont répandues dans notre société, pourtant aucune politique publique ambitieuse n'est venue lutter contre ces agissements insupportables. De nombreuses femmes doivent faire face à des violences sexistes, au sein de leur couple, dans la rue, sur leur lieu de travail. Il est urgent de mettre un terme à ces comportements. La situation est effarante : viols, mariages forcés, excision, harcèlement, violences psychologiques, sexuelles, physiques.

Cela doit changer et de toute urgence. La sécurité est un droit pour tous et toutes. Je refuse la conception de ceux qui pensent encore que ces violences appartiennent à la sphère privée et qui ignorent ces souffrances. Les violences sexistes et notamment le viol, sont un phénomène de société qui appellent à une forte mobilisation des pouvoirs publics.

Les violences faites aux femmes ne sont pas une fatalité, mais un signe et une conséquence du sexisme toujours très ancré dans notre société. Face à l'urgence, aux enjeux, des mesures fortes s'imposent.

La loi Bousquet du 9 juillet 2010 a marqué une avancée indéniable dans la lutte contre les violences faites aux femmes en introduisant notamment le dispositif d'ordonnance de protection et en créant le délit de violences psychologiques. Cependant, comme le constate le rapport d'évaluation remis en janvier 2012, cette loi est insuffisamment appliquée sur le territoire. La volonté politique fait là encore défaut et il faudra notamment agir sur : l'orientation des victimes vers la bonne procédure; l'implication, la formation et la mise en réseau des acteurs; la prévention dans les médias et à l'école.

FRANÇOIS HOLLANDE 2012

Je ferai en sorte que la question des violences faites aux femmes fasse l'objet d'un suivi spécifique. Une instance dédiée devra avoir en charge l'accompagnement des victimes de violences dans leurs démarches, la formation des professionnels, l'organisation d'enquêtes sur les violences faites aux femmes, et la formulation de recommandations pour orienter l'action publique.

Je veux aussi saluer la mobilisation des associations qui agissent au quotidien aux côtés de victimes de violences, qui se mobilisent pour dénoncer ces violences et faire progresser la société. Ces associations et leurs actions doivent être soutenues.

La mobilisation d'acteurs compétents sur ce sujet est essentielle. Il faudra aussi mieux former les professionnels concernés (personnels de police, de justice, de santé etc.), pour repérer les violences, agir de façon préventive, et prendre en charge les victimes de façon adéquate. Cette formation sera transversale pour permettre une mutualisation des expériences et une appréhension du rôle de chacun dans la chaîne que parcourt une victime.

Et parce que les inégalités femmes-hommes prennent racine dans la transmission des stéréotypes et préjugés, et peuvent être déconstruits, combattus, je souhaite que les acteurs éducatifs soient formés à la question de l'éducation aux rapports entre les sexes.

C'est dès le plus jeune âge que nous devons sensibiliser sur ces questions. Les actions de prévention, tout au long de la scolarité, seront encouragées et soutenues dès le début de la mandature.

Plus largement, je souhaite que des actions soient menées afin de lutter contre la diffusion de stéréotypes sexistes, très ancrés dans notre société. Des campagnes d'information seront menées pour sensibiliser l'ensemble de la population : pour réaffirmer de manière continue, que ces violences sont inacceptables, pour informer les personnes victimes de violence des recours possibles et pour faire en sorte que la parole se libère.

Enfin, gérer l'urgence sociale ne signifie pas la gérer dans l'urgence. Pour garantir une prise en charge des victimes de violences, je veillerai à garantir un financement stable et à développer le nombre de centres d'hébergement d'urgence sur l'ensemble du territoire, pour les femmes victimes de violences et si nécessaire leurs enfants.

Au delà de ces situations d'urgence, et pour ne pas rajouter une injustice supplémentaire, en cas de violences conjugales, il faudra faire en sorte que la personne victime puisse garder son domicile, et qu'il revienne au conjoint violent de trouver un nouveau logement.

6- Si on a progressivement reconnu aux femmes le droit de travailler, d'obtenir un salaire égal pour un travail égal, en réalité, de nombreuses inégalités demeurent : inégalités salariales, plus lente évolution professionnelle, plafond de verre, métiers moins valorisés et donc moins rémunérés, etc.

Rendre possible l'égalité entre les femmes et les hommes passe bien évidemment aussi par la construction de l'égalité professionnelle.

Après que de nombreuses lois aient été votées sans que les sanctions soient clairement définies et réellement appliquées, je compte dès mon élection engager une politique de fermeté envers les entreprises qui ne respectent pas ces lois. L'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations entre les femmes et les hommes doit enfin devenir une réalité.

FRANÇOIS HOLLANDE 2012

Il faudra qu'un accord négocié avec les syndicats soit adossé au diagnostic de situation comparée présenté chaque année par les entreprises. Les entreprises ne respectant pas leurs obligations en matière d'égalité professionnelle se verront plus sévèrement sanctionnées, notamment par la suppression de leurs exonérations de cotisations sociales. Cela paraît naturel : si une entreprise veut pouvoir bénéficier d'avantages spécifiques sous la forme d'exonérations, lui demander de respecter ses obligations légales est la moindre des choses.

De plus, je souhaite qu'en 2013, la vérification de l'existence d'accords sur l'égalité professionnelle femmes/hommes fasse l'objet d'une campagne nationale de l'inspection du travail.

Afin de lutter contre la précarité qui frappe durement les femmes, les cotisations chômage sur les entreprises qui abusent des emplois précaires (contrats à durée déterminée, temps partiel, intérim) seront augmentées. Construire l'égalité femmes-hommes nécessitera également de revaloriser les emplois à prédominance féminine.

L'égalité entre les sexes devra faire partie intégrante de la concertation obligatoire avec les interlocuteurs sociaux que j'entends faire inscrire dans la Constitution, avant l'examen au Parlement d'un texte de loi sur les sujets sociaux. L'égalité professionnelle sera l'un des sujets traités lors de la grande conférence économique et sociale que nous organiserons avec les interlocuteurs sociaux.

Et je souhaite que la fonction publique soit exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes. Le projet de loi relatif à la précarité dans la fonction publique, voté le 1^{er} mars à l'Assemblée nationale, inclut des dispositions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est un premier pas dont je me réjouis. Il prévoit notamment l'obligation d'établir des rapports annuels sur les mesures mises en œuvre pour assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et vise à assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans différents commissions et conseils de la fonction publique. Cependant, ces dispositions nécessitent une volonté politique forte pour faire réellement progresser l'égalité femmes-homme : une volonté dont le président sortant et le gouvernement actuel n'ont jamais fait preuve au cours de ce mandat.

Pour que la loi soit réellement appliquée, pour que ces dispositions soient améliorés et ne restent pas lettres mortes, comme tant d'autres, et pour que l'ensemble des acteurs concernés soient impliqués, j'ouvrirai dès 2012, un cycle de concertation avec les organisations syndicales de la fonction publique sur l'ensemble de ces sujets : les perspectives salariales, le déroulement des carrières, les modes de nominations des emplois supérieurs et la lutte contre la précarité.

7- Dans un contexte où l'exclusion des femmes est vue à juste titre comme le symptôme d'une démocratie « malade », il est de ma responsabilité de continuer le combat de la parité. Longtemps mises à l'écart de la vie publique, les femmes doivent avoir le droit d'accomplir tout leur devoir de citoyennes. La responsabilité du destin collectif leur appartient aussi. Cela exige un vrai partage du pouvoir de décision dans toute la sphère publique, qu'elle soit politique, économique ou sociale.

FRANÇOIS HOLLANDE 2012

C'est la gauche, camp du progrès, qui a ouvert la voie en matière de parité. Je placerai le partage du pouvoir à égalité entre les sexes au centre de la modernisation de la République, comme nous l'avons fait en 1997.

La parité est selon moi un enjeu démocratique vital. C'est une fin autant qu'un moyen, au service de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Je veux une République exemplaire, je veux redonner un nouvel élan à notre démocratie ; cela passera d'abord par un gouvernement paritaire, et je m'y suis fermement engagé.

Les nominations dans les grandes instances de la République se feront à parité : Conseil constitutionnel, Conseil supérieur de l'audiovisuel, l'ensemble des autorités indépendantes, toutes les instances qui s'occupent de régulation, bref, l'ensemble de ces commissions, conseils, autorités, instances, seront également composés à parité.

Les dotations de l'Etat aux partis politiques qui ne présentent pas autant de femmes que d'hommes aux élections législatives doivent purement et simplement être supprimées. J'introduirai une part de proportionnelle à l'Assemblée nationale.

Je ferai voter une loi sur le non-cumul des mandats, et un code de déontologie sera mis en place.

Et je souhaite engager une nouvelle étape de la décentralisation, et je ferai voter une loi sur le renforcement de la démocratie et des libertés locales, qui prévoira notamment l'abrogation du conseiller territorial, imposé par la droite et qui constitue une régression sans précédent de la parité.

8- La création d'un ministère des droits des femmes responsable de mettre en œuvre l'ensemble de mes propositions en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes/hommes sera la première étape d'une politique que je souhaite ambitieuse et qui, à mon sens, doit être au cœur du projet de société de la gauche, que je veux porter. Il pourra impulser, élaborer, suivre, évaluer, les politiques publiques et leurs effets sur les inégalités entre les sexes. Il aura pour mission de construire son action en partenariat avec les associations mobilisées pour les droits des femmes. Le travail qui avait été fait par le ministère d'Yvette Roudy, avec le soutien du président de la République, François Mitterrand, sera sur ce sujet une référence.

Je souhaite tout mettre en œuvre pour garantir une égalité réelle. L'égalité femmes/hommes n'est pas à mes yeux une politique publique ordinaire. Il s'agit pour moi d'une conception de la société, d'une grille de lecture devant infuser l'ensemble des politiques publiques.

Les inégalités entre les sexes sont transversales, donc spécifiques. C'est pourquoi il faut intégrer l'égalité entre les sexes en amont, dans tous les domaines. L'égalité entre les femmes et les hommes doit se construire dans les entreprises, à l'école, dans les médias, dans l'accès aux postes à responsabilité dans la sphère publique ou encore le sport, la culture, etc.

Pour que l'égalité se fasse partout, je souhaite que chaque politique publique prenne en compte son impact en matière d'égalité femmes-hommes, ainsi, chaque ministère disposera d'un département en charge de l'égalité femmes- hommes.

FRANÇOIS HOLLANDE 2012

La transversalité des inégalités et discriminations sexistes, implique d'agir dans tous les domaines, à tous les échelons institutionnels et de travailler en partenariat avec les associations mobilisées sur ce sujet. Pour accompagner la loi et l'action gouvernementale, sur tout le territoire, et notamment dans les quartiers populaires et les milieux ruraux, il faudra associer et mutualiser les actions menées par ces associations, les collectivités locales, l'Etat et les structures internationales. Je souhaite qu'il soit possible de relayer efficacement les actions et outils innovants mis en place au niveau local ou international. Dans ce cadre, il faudra étudier la possibilité de mettre en place des dispositifs tels que la Clause de l'europeenne la plus favorisée.

Les sociétés, les cultures, s'influencent mutuellement. Les régressions de l'égalité dans un pays peuvent engendrer un recul des droits ailleurs dans le monde. Au contraire, les avancées des droits des femmes dans une société peuvent être porteuses d'espoir et d'inspiration pour d'autres luttes féministes.

J'en suis convaincu, les prises de position des Etats sur les droits des femmes constituent un marqueur fort de leur volonté de protéger et de faire progresser la démocratie et les droits humains. Cette question ne saurait être ignorée, et je m'engage fermement à agir pour construire l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Rien ne peut être fait en un jour, en un mois, en un an. Mais aucun retard ne devra être pris. Je m'y attèlerai dès le 7 mai prochain si les Français et Françaises me font confiance. Les résistances seront nombreuses, nous le savons. Mais la force du progrès en marche sera plus forte.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

François Hollande
Candidat à la Présidence de la République Française